

A Mesdames et Messieurs  
les Conseillers municipaux  
d'EYSINES

Lors du Conseil municipal du 3 mars 2021, a été abordée la question, que nous avons soulevée il y a plusieurs mois, de l'éventuelle destruction du porche du bâtiment dit « bourdieu de Ferron ». Les précisions apportées par Madame le Maire, Madame la première adjointe Fresnais et M. Tournerie amènent quelques remarques de notre part.

**1.** Nous contestons le postulat sur lequel se fonde l'argumentation de la mairie, selon lequel le porche central romprait la continuité de la façade originelle. Il suffit de regarder, à Eysines même, un autre bâtiment à peine postérieur à celui-ci, et présentant la même disposition : le château Lescombes. Faudra-t-il détruire ce perron disgracieux qui rompt l'harmonie de sa façade ? Un autre bourdieu existait au 22, avenue de la Libération ; malheureusement détruit dans les années 1990, il présentait lui aussi une entrée centrale. Joël Perrin qui travaillait alors à l'Inventaire du Patrimoine avait, dans sa description du bourdieu de Ferron, indiqué qu'« un porche central le sépare en deux parties », indiquant par là une structure d'ensemble que confirme l'alignement du porche, d'un côté rue Seguin avec le portail monumental, de l'autre avec le vieux chemin devenu aujourd'hui la rue Jean-Zay. A la place de cette disposition, on préfère l'insipide uniformité du projet de rénovation : on ne fera croire à personne que cela ressemble à une façade du XVIII<sup>e</sup> siècle, *a fortiori* qu'il s'agit d'un retour à la façade originelle.

**2.** Mais les savants ont parlé et les ignorants doivent se taire : deux experts (MM. Boullanger et Tournerie) ont établi que le porche actuel n'est pas d'origine, qu'il est une « incision postérieure », « tardive », du XIX<sup>e</sup> siècle. **Et alors ?**

S'est-on vraiment demandé quelles parties sont encore d'origine (du début du XVIII<sup>e</sup> et non du XVII<sup>e</sup> puisque le terrain n'a été acheté qu'en 1699 : il serait malhonnête de parler d'une construction du XVII<sup>e</sup>) ? Comme le montrent bien les traces sur la façade, ce bâtiment a été plusieurs fois remanié, une porte surbaissée ; le porche actuel n'est assurément pas parmi les remaniements les plus récents. Ces remaniements font partie de l'histoire de l'édifice, qu'on veut ainsi effacer au nom d'un illusoire retour à l'origine. Or, voilà deux siècles que les Eysinais voient ce porche, l'aiment, en ont usé quotidiennement comme voie de communication et l'identifient comme ce qui fait l'originalité et la beauté du bâtiment. « Incision tardive » : avec ce genre de raisonnement pseudo-puriste, on ne s'autoriserait plus à reconstruire la flèche de Notre-Dame de Paris ...

Mesdames et Messieurs, vous à qui le suffrage universel donne la possibilité d'agir, nous vous prions de bien vouloir accorder un peu d'attention aux arguments ci-dessus, et d'empêcher une destruction qui serait irrémédiable.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'expression de nos salutations citoyennes,

Monique GUEDON

Présidente de l'association E.P.B.E.

Association déclarée à la préfecture de la Gironde le 15 / 12 / 2014

n°W332017931 SIRET : 808 777 544 00012

Siège social : 13 rue Raoul Déjean 33320 Eysines

Téléphone : 05 56 57 77 78 Mail : [contact@sauvonslebourg.org](mailto:contact@sauvonslebourg.org)

Site internet : [www.sauvonslebourg.org](http://www.sauvonslebourg.org)

Le 6/04/2021